



COMMUNIQUÉ

LA PÊCHE, LE 22 FÉVRIER 2021

LA PÊCHE : UN APPEL POUR VOIES DE FAITS QUI SE TRANSFORME EN APPEL COVID19

Dans la nuit du 20 février dernier, nos policiers ont été appelés à intervenir chez une victime de 34 ans concernant un dossier de voies de faits causant des lésions. Selon les premières informations, une altercation serait survenue à un chalet à proximité. En route pour se rendre voir la victime en compagnie des paramédics nos policiers croisent un véhicule suspect qu'ils interceptent. 5 personnes se trouvent alors à bord du véhicule, soit 4 femmes et 1 homme, tous d'Ottawa. Ceux-ci sont identifiés et mentionnent provenir d'un chalet. Étant donné l'heure, soit 01 h 40 du matin, ceux-ci furent avisés qu'ils recevront une contravention en vertu du couvre-feu.

Une fois en compagnie de la victime, les policiers constatent les blessures avant que l'homme ne soit transporté par ambulance dans un centre hospitalier pour y soigner des blessures qui ne mettent pas sa vie en danger. Les policiers apprennent alors que la victime s'est rendue en motoneige à un chalet avoisinant et en est revenu avec des blessures. À ce moment peu de détails sont disponibles et le tout est nébuleux.

Étant donné l'endroit isolé et l'heure tardive, les patrouilleurs suivent les traces, encore fraîches, du véhicule intercepté plutôt ce qui les mènent à chalet. Sur place, les policiers y constatent la présence de 9 personnes, soit 6 femmes et 3 hommes tous âgés entre 19 et 23 ans.

À ce moment il est possible d'apprendre que la victime s'est présentée sur place, sans invitation et a enlevée tous ses vêtements afin de se joindre aux demoiselles qui, elles se trouvaient dans le Spa. (Ce qui fut filmé par les personnes sur place et montré aux policiers)

PRESS RELEASE

LA PÊCHE, FEBRUARY 22th, 2021

LA PÊCHE: AN ASSAULT CALL THAT TURNS INTO A COVID19 CALL

On the night of February 20th, our police officers were called to intervene at the home of a 34-year-old victim in a case of assault causing injuries. According to initial information, an altercation occurred at a nearby cottage. On the way to see the victim with the paramedics, our police officers came across a suspicious vehicle that they intercepted. 5 people were on board the vehicle: 4 women and 1 man, all from Ottawa. They were identified and coming from a cottage nearby. Due to the time of day, 1:40 a.m., they were informed that they would be ticketed for not respecting the curfew.

Once in the company of the victim, police officers noted the injuries before the man was taken by ambulance to a hospital for non-life-threatening injuries. The police then learn that the victim had travelled by snowmobile to a nearby cottage and returned with injuries. At this point, few details were available and it was unclear what exactly happened.

Due to the isolated location and the late hour, officers simply followed the tracks of the intercepted vehicle that led them to a cottage. On site, the police noticed the presence of 9 people, 6 women and 3 men, all between 19 and 23 years old.

At this point, it is possible to learn that the victim came to the cottage, without being invited and took off all his clothes in order to join the ladies who were in the Spa. (This was also recorded with cellphone by some people present and showed to the officers).

Malheureusement le plan n'a pas fonctionné et monsieur aurait été victime de voies de faits quand celui-ci aurait tenté de s'introduire par la suite dans la résidence.

Unfortunately the man plan did not work and the man was allegedly assaulted when he tried to get inside de house.

La conclusion de cette aventure se terminera par l'émission de 5 constats d'infraction aux gens de la voiture interceptée (couvre-feu), 9 constats d'infraction aux gens présents dans le chalet (rassemblement), 2 constats d'infraction à la victime (couvre-feu et troubler la paix) et finalement 1 constat d'infraction à une dame qui a menti aux policiers concernant son identité.

The conclusion of this adventure will end with the issuance with 5 fines to the people in the intercepted car (curfew), 9 fines to the people present in the cottage (gathering), 2 fines to the victim (curfew and disturbing the peace) and finally 1 fine to a lady who lied to the police regarding her identity.

-30-

Pour plus de renseignements composez le

Sergent Martin Fournel
Section Relations communautaires et à la Prévention
Service de la Sécurité publique
MRC des Collines-de-l'Outaouais
7, chemin Edelweiss
La Pêche (Québec) J0X 3G0
819-459-2422 ext.3262
819-661-0656 Cellulaire

-30-

For further information, please contact

Sergeant Martin Fournel
Public Relations and Prevention Section
Public Security Service
MRC des Collines-de-l'Outaouais
7 Edelweiss Road
La Pêche, Quebec J0X 3G0
819-459-2422 – extension 3262
819-661-0656 (cell phone)